



Lettre ouverte au Maire de Renage

Madame le Maire,

Le conseil Municipal du 30 mars dernier, comme beaucoup d'autres, nous a semblé ne pas correspondre à ce que nos concitoyens sont en droit d'attendre, avec cette fois-ci le franchissement d'une nouvelle limite. Au-delà de vos choix politiques, dans une démocratie comme la nôtre certains comportements ne sont pas acceptables, surtout lorsqu'ils viennent des élus. C'est pourquoi nous nous permettons de vous faire part publiquement des remarques suivantes.

Un conseil qui dure 2 heures à Renage est exceptionnel. Le débat a été néanmoins inutile, tout ayant été décidé avant le conseil en petit comité, conseil convoqué au dernier moment avec trop peu d'information et des délais de réflexion bien trop courts. C'est la délibération concernant l'achat de 3 appartements (560000 euros) qui a surtout animé les échanges. A la suite de l'invective de Monsieur Michel Pélissier à notre égard un Renageois a protesté. Vous avez déclaré que vous disposiez du «pouvoir de police» prenant le relais de l'adjoint Monsieur Coronini pour calmer ce citoyen qui avait bien des raisons d'être mécontent du comportement de certains membres de la majorité municipale. Il est courant de constater la véhémence de l'adjoint à l'urbanisme cause de cette réaction lors du conseil, ce refus de la discussion, fondement de notre démocratie. Étonnant qu'on puisse nous attribuer la responsabilité de l'échec de ce projet, (au tarif moyen très excessif de 2700€ le m²), du fait de nos interventions en faveur de la lutte contre la délinquance dans notre ville ! Argument facile... mais fallacieux ! En effet, la transparence correspond à notre vision d'une démocratie moderne. Nous continuerons donc à nous attacher à donner aux Renageois une information aussi exhaustive que possible à ce sujet autant qu'aux autres. Lorsque Monsieur Michel Pélissier, en parlant de l'achat des 3 appartements dit : « c'est un pari que nous faisons », nous pensons que le rôle d'une équipe municipale est plutôt de faire des choix judicieux lorsqu'il s'agit d'argent public et qu'ils engagent de telles sommes. De plus nous notons une inégalité flagrante lors du conseil le micro étant réservé à certains élus, ce qui leur permet de couper la parole à ceux qui souhaitent apporter des arguments contradictoires ou faire quelques propositions. **S'agissant de la politique que vous menez avec vos proches adjoints, nous voulons parler des grosses dépenses qui viennent d'être décidées (Faller, les 3 appartements...) la dérive électoraliste est une évidence, il n'y a pas d'attente sur ces 2 points de la part de nos concitoyens. Cette forme de campagne électorale, même si elle n'est pas forcément illégale est condamnable au nom de la morale citoyenne.** Par contre, nous soutenons le projet « Proxy » et nous vous incitons, comme tous les Renageois à faire vos courses dans les commerces encore présents dans la commune.

Espérant que vous tiendrez compte de nos remarques, veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Jean-François BLOUZARD, Christian MICOUD

Elus Un Projet Pour Renage.

Ne pas jeter sur la voie publique